

Risques liés à la nature : faire entrer la donnée de terrain dans les modèles

Position d'IRICE sur le consortium de modélisation lancé par la Banque de France

Publiée le 21 mai 2025 · mise à jour le 11 octobre 2026

EN BREF

Le 20 mai 2025, la Banque de France a lancé un consortium de modélisation macroéconomique des risques liés à la nature, qui associe les laboratoires du CREST, de Polytechnique, du CIRED et de PSE (i-MIP) ainsi que la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB).

IRICE, organisme de certification tierce partie de la performance écologique des projets immobiliers, a publié sa position sur cette initiative le 21 mai 2025 et l'a mise à jour le 11 octobre 2026.

IRICE soutient que les modèles des risques liés à la nature gagnent à s'appuyer aussi sur des données mesurées sur les sites, à l'échelle des projets immobiliers et d'aménagement.

Pour qu'une donnée de terrain serve un modèle, IRICE retient cinq conditions : un indicateur défini par une méthode publique et versionnée, une donnée rattachée à un site et à une date, une vérification par un tiers, une traçabilité jusqu'à la pièce justificative et une correspondance déclarée avec les cadres de publication.

Au 11 octobre 2026, le NGFS a publié des recommandations (décembre 2023) et des principes de conception (avril 2026) pour des scénarios liés à la nature, mais pas encore de scénarios nature de référence.

Cédric PLANTAZ

Président d'IRICE

La preuve, pas la promesse.

1 Ce que la Banque de France a lancé

Par un [communiqué du 20 mai 2025](#), la Banque de France a annoncé un consortium de modélisation macroéconomique des risques liés à la nature. Ce projet de recherche pluriannuel réunit la Banque de France, les laboratoires du CREST, de Polytechnique, du CIRED et de PSE (i-MIP) et la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB).

Son objet est de représenter dans les modèles l'effet de la dégradation du capital naturel (forêts, sols, océans, biodiversité) sur l'activité économique et la stabilité financière, ainsi que l'effet inverse. Le périmètre retenu est la France, y compris les risques importés par les chaînes d'approvisionnement.

L'initiative s'appuie sur les travaux du Network for Greening the Financial System (NGFS) et sur le document de travail n° 959 de la Banque de France (Salin, Kedward et Dunz, août 2024). Ce document passe en revue les modèles d'évaluation intégrée capables de relier la nature et l'économie pour construire des scénarios à l'échelle mondiale.

Une exposition déjà chiffrée en 2021

Dans son document de travail n° 826 de 2021, la Banque de France estimait que 42 % de la valeur des titres détenus par les institutions financières françaises provenaient d'émetteurs très ou extrêmement dépendants d'au moins un service écosystémique. Ce chiffre donne l'ordre de grandeur de l'exposition que les modèles cherchent désormais à traduire en scénarios.

2 Ce qui a changé depuis mai 2025

Le 9 avril 2026, le NGFS a publié trois notes sur la nature : la première sur les données liées à la nature, leurs métriques, leurs sources et leurs usages ; la deuxième sur l'amélioration des outils de modélisation des scénarios de risques financiers liés à la nature ; la troisième sur la supervision de ces risques. Elles complètent le cadre conceptuel publié en juillet 2024 et les recommandations de décembre 2023 sur la construction de scénarios.

Le 7 juillet 2026, la Banque de France a annoncé une chaire « Modélisation des risques économiques et financiers liés à la nature », hébergée par la Fondation du Risque, avec l'École polytechnique, l'ENSAE Paris, le CIRED, Paris School of Economics et la FRB.

La question des données d'entrée est donc posée en tant que telle, à côté de celle des modèles. C'est sur ce point que porte la présente note.

3 Pourquoi l'échelle du projet compte

Les modèles macroéconomiques raisonnent sur des agrégats : secteurs, régions, chaînes de valeur. Les pressions qu'ils cherchent à représenter s'exercent pourtant en des lieux précis. L'artificialisation d'un terrain, la fragmentation d'un corridor écologique ou l'imperméabilisation d'une parcelle se produisent sur un site, au moment d'une opération.

L'immobilier et l'aménagement en donnent un exemple direct. Une opération part d'un état initial, transforme le site pendant le chantier, puis l'exploite pendant des décennies. Évaluée à chacune de ces phases, elle produit des données datées, localisées et comparables d'un site à l'autre.

Ces données ne remplacent ni les bases mondiales ni les modèles. Elles peuvent servir à caler des hypothèses, à contrôler des ordres de grandeur et à suivre dans le temps l'effet réel des décisions d'investissement.

4 Cinq conditions pour qu'une donnée de terrain serve un modèle

Une donnée de projet n'a de valeur pour un modèle que si elle peut être comparée, agrégée et contrôlée. IRICE retient cinq conditions, qui valent pour tout dispositif, quel que soit son opérateur.

1 Un indicateur défini

L'indicateur suit une méthode publique et versionnée : même calcul d'un site à l'autre et d'une année à l'autre, chaque changement de version étant daté.

2 Une donnée située

Chaque valeur est rattachée à un site, à une date et à une phase du projet : état initial, conception, livraison, exploitation.

3 Une vérification par un tiers

La donnée est vérifiée sur pièces et sur site par un organisme distinct de celui qui conçoit le projet et de celui qui le réalise.

4 Une traçabilité jusqu'à la pièce

Chaque valeur renvoie à la pièce qui la justifie et déclare son niveau de confiance : mesure, estimation ou valeur par défaut.

5 Une correspondance déclarée

L'indicateur dit à quels cadres il répond : norme [ESRS E4](#) de la CSRD, objectif de protection et de restauration de la biodiversité de la taxonomie européenne, recommandations de la TNFD.

5 Ce que produisent la certification Effinature et le BPS

IRICE évalue les opérations et décide de la [certification Effinature](#), qui porte sur la performance écologique des opérations de construction neuve, de rénovation, d'aménagement et de maintien en exploitation (haute valeur écologique). Les quatre référentiels, en version 25.05, sont conçus par NORMATYS, qui les élabore, les adopte et les publie. Le premier référentiel Effinature date de 2010. En construction neuve, 119 exigences sont évaluées, et chaque certificat est inscrit au registre public.

IRICE opère aussi le Biodiversity Performance Score (BPS), outil d'évaluation qui produit un score et une attestation signée par IRICE à chaque phase du projet : état initial, conception, livraison. Le BPS compte plus de 70 critères répartis en 6 thématiques.

Les deux dispositifs ont été construits autour des conditions ci-dessus : référentiels publics et versionnés, données rattachées à une phase du projet, évaluation conduite par IRICE en tierce partie, certificats Effinature inscrits au registre public, table de correspondance du BPS avec la CSRD, le SFDR et la taxonomie. Le Biodiversity Standard

Council, comité de schéma qui réunit experts, maîtres d'ouvrage, investisseurs et collectivités, approuve les versions des référentiels.

Ils ne couvrent qu'une partie du parc immobilier et des opérations d'aménagement. Leurs données ont vocation à compléter les bases existantes, pas à s'y substituer.

6 La position d'IRICE

IRICE soutient l'initiative de la Banque de France et formule trois propositions à l'intention du consortium et des travaux qui l'ont suivi.

- Préciser, dans les futurs scénarios liés à la nature, le niveau de preuve attendu des données d'entrée : mesurée et vérifiée par un tiers, déclarée par l'entreprise, ou estimée par défaut.
- Engager un travail de correspondance entre les indicateurs mesurés sur site et les variables des modèles, à partir des référentiels publics existants, quel que soit leur opérateur.
- Associer aux échanges techniques sur les données ceux qui produisent la donnée de terrain : maîtres d'ouvrage, écologues, organismes d'évaluation.

IRICE se tient à la disposition de la Banque de France et des équipes de recherche pour tout échange technique sur la transposition d'indicateurs de terrain dans les modèles. La grille de lecture publiée par IRICE dans son [livre blanc « Biodiversité, immobilier et finance durable »](#) détaille ces exigences de preuve.

Cédric PLANTAZ

Président d'IRICE

Questions fréquentes

Qu'a lancé la Banque de France le 20 mai 2025 ?

Un consortium de modélisation macroéconomique des risques liés à la nature. Ce projet de recherche pluriannuel associe la Banque de France, les laboratoires du CREST, de Polytechnique, du CIRED et de PSE (i-MIP) et la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB). Il vise à représenter les effets de la dégradation du capital naturel sur l'activité économique et la stabilité financière en France.

Le NGFS a-t-il publié des scénarios liés à la nature ?

Pas au 11 octobre 2026. Le NGFS a publié des recommandations pour construire de tels scénarios en décembre 2023, un cadre conceptuel des risques financiers liés à la nature en juillet 2024 et, le 9 avril 2026, trois notes sur les données, les outils de modélisation et la supervision.

Pourquoi des données mesurées à l'échelle des projets ?

Parce que les pressions sur la nature s'exercent sur des sites précis. Des données datées, localisées et vérifiées par un tiers permettent de caler les hypothèses des modèles et de suivre dans le temps l'effet réel des décisions d'investissement.

Quelles conditions une donnée de terrain doit-elle remplir ?

IRICE en retient cinq : un indicateur défini par une méthode publique et versionnée, une valeur rattachée à un site, à une date et à une phase du projet, une vérification par un tiers, une traçabilité jusqu'à la pièce justificative et une correspondance déclarée avec les cadres de publication (ESRS E4, taxonomie, TNFD).

Quel est le rôle d'IRICE ?

IRICE est un organisme de certification tierce partie : il évalue les opérations et décide de la certification Effinature, sur des référentiels conçus par NORMATYS. Chaque certificat est inscrit au registre public.

Sources

Sources primaires consultées le 11 octobre 2026.

1. Banque de France, « La Banque de France lance un consortium de modélisation macroéconomique sur les risques liés à la nature », communiqué de presse du 20 mai 2025.
<https://www.banque-france.fr/fr/communiqués-de-presse/la-banque-de-france-lance-un-consortium-de-modelisation-macroec-onomique-sur-les-risques-lies-la>
2. Banque de France, « Assessing Integrated Assessment Models for Building Global Nature-Economy Scenarios », document de travail n° 959, M. Salin, K. Kedward et N. Dunz, 22 août 2024.
<https://www.banque-france.fr/en/publications-and-statistics/publications/assessing-integrated-assessment-models-building-gl-obal-nature-economy-scenarios>
3. Banque de France, « A 'Silent Spring' for the Financial System? Exploring Biodiversity-Related Financial Risks in France », document de travail n° 826, 27 août 2021.
<https://www.banque-france.fr/en/publications-and-statistics/publications/silent-spring-financial-system-exploring-biodiversity-related-financial-risks-france>
4. NGFS, « NGFS Recommendations toward the development of scenarios for assessing nature-related economic and financial risks », document technique, 13 décembre 2023.
<https://www.ngfs.net/en/publications-and-statistics/publications/ngfs-recommendations-toward-development-scenarios-asses-sing-nature-related-economic-and-financial>
5. NGFS, « NGFS publishes two complementary reports on nature-related risks », communiqué du 2 juillet 2024 (cadre conceptuel des risques financiers liés à la nature).
<https://www.ngfs.net/en/press-release/ngfs-publishes-two-complementary-reports-nature-related-risks>
6. NGFS, « NGFS 2026 Nature Package », 9 avril 2026.
<https://www.ngfs.net/en/publications-and-statistics/publications/ngfs-2026-nature-package>
7. Banque de France, « Lancement de la chaire « Modélisation des risques économiques et financiers liés à la nature » », communiqué de presse du 7 juillet 2026.
<https://www.banque-france.fr/fr/communiqués-de-presse/lancement-de-la-chaire-modelisation-des-risques-economiques-et-fi-nanciers-lies-la-nature>

CE QUI CHANGE DANS CETTE VERSION

Faits vérifiés sur les sources primaires (date du communiqué de la Banque de France, composition du consortium) ; ajout des travaux publiés depuis mai 2025 (notes du NGFS d'avril 2026, chaire de juillet 2026) ; la version d'origine évoquait des « scénarios nature du NGFS », qui n'étaient pas publiés et ne le sont toujours pas ; position recentrée sur les conditions d'usage des données de terrain ; chiffres internes non vérifiables retirés.

Version d'origine publiée le 21 mai 2025 ; présente version mise à jour le 11 octobre 2026. Texte intégral et liens : irice-certification.com/publications/note-banque-de-france-risques-nature. Toute demande de rectification peut être adressée à IRICE depuis irice-certification.com/contact. IRICE, société du groupe NORMAXIS.



À PROPOS D'IRICE

IRICE est un organisme de certification tierce partie de la performance écologique des projets immobiliers. Il évalue les opérations sur pièces et sur site, décide de la certification Effinature et inscrit chaque certificat au registre public. Les référentiels Effinature sont conçus par NORMATYS, qui les élabore, les adopte et les publie.



Accréditation Cofrac n°5-0655 · Certification de produits, procédés et services · ISO/IEC 17065 · Portée disponible sur www.cofrac.fr

Cette accréditation couvre les programmes de certification EFFINATURE et EFFINATURE HVE.